



Communiqué de presse

Protection des végétaux : AGORA salue les décisions du Conseil national

Suite à un long débat réparti sur deux jours, le Conseil national a adopté la même position que les organisations agricoles en ce qui concerne les deux initiatives visant notamment à prohiber l'utilisation des produits phytosanitaires. Ainsi, la Chambre du peuple appelle à refuser ces deux textes extrêmes sans y opposer de contre-projet. Elle considère que la priorité doit être la mise en œuvre des différentes mesures et stratégies adoptées par la Confédération et/ou la branche ces dernières années.

Suivant les différentes recommandations de sa Commission de l'économie et des redevances, le Conseil national a, coup sur coup, rejeté les initiatives déposées l'an dernier au sujet des produits phytosanitaires ainsi que le principe d'un contre-projet direct ou indirect. Il a considéré que ces deux textes étaient beaucoup trop extrêmes et impacteraient fortement la production de denrées alimentaires dans notre pays. Pour rappel, ceci toucherait l'agriculture suisse mais mettrait également en danger les secteurs économiques situés en aval. Notre pays devrait alors importer encore plus de denrées alimentaires, généralement issues de mode de production moins respectueux de l'environnement et du bien-être animal qu'en Suisse. Et ceci alors qu'aujourd'hui déjà la production indigène ne permet de couvrir qu'un repas sur deux.

Le fait que deux initiatives sur le même sujet aient été déposées plus ou moins en même temps n'est pas ignoré par l'agriculture suisse. Nous tenons toutefois à rappeler qu'elle ne les a pas attendues pour faire évoluer ses pratiques culturales et de détention des animaux. La production intégrée remonte aux années 1990 déjà, les ventes de produits phytosanitaires et d'antibiotiques vétérinaires sont en diminution depuis plusieurs années et les surfaces de promotion de la biodiversité couvrent aujourd'hui plus de 10% de la surface agricole. Par ailleurs, la production biologique s'est développée en réponse à la demande d'une partie des consommateurs.

En outre, plusieurs mesures et stratégies ont été adoptées ces dernières années par les pouvoirs publics et/ou le secteur agricole. Il s'agit notamment des plans d'actions sur les produits phytosanitaires et pour la biodiversité, de la stratégie antibiorésistance ainsi que de l'objectif adopté à l'échelle de la filière de l'élevage d'augmenter la part des fourrages indigènes. Alors que ces différentes mesures sont en train de porter leurs premiers fruits, l'adoption d'un contre-projet direct ou indirect ne pourrait que freiner leur mise en œuvre complète. AGORA salue donc les différentes décisions du Conseil national et appelle les membres du Conseil des Etats à faire de même, en privilégiant la raison à l'émotion.

AGORA

Lausanne, le 20 juin 2019

Renseignements : Laurent Tornay, président, 079/244.45.44
Loïc Bardet, directeur, 079/718.01.88